



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Droit et Sociétés Religieuses

DSR

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Paris-Sud



Novembre 2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3  
novembre 2006<sup>1</sup>,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section  
des unités de recherche

*Au nom du comité d'experts,*

- M. Dominique LEGEIS, président du  
comité

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Droit et Sociétés Religieuses
Acronyme de l'unité :	DSR
Label demandé :	EA
N° actuel :	1611
Nom du directeur (2013-2014) :	M. François JANKOWIAK
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. François JANKOWIAK

## Membres du comité d'experts

Président : M. Dominique LEGEAIS, Université Paris 5

Experts :  
M<sup>me</sup> Sophie DEMARE-LAFONT, Université Paris 2  
M. Jérôme JULIEN, Université Toulouse 1 (représentant du CNU)  
M. Yves REBOUL, Université de Strasbourg

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M<sup>me</sup> Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Étienne AUGÉ, Université Paris-Sud  
M<sup>me</sup> Brigitte BASDEVANT, Université Paris-Sud  
M<sup>me</sup> Sandra CHARREIRE-PETIT (directrice de l'École Doctorale n° 263  
Sciences juridiques, économiques et de gestion)  
M. Antoine LATREILLE, Université Paris-Sud  
M<sup>me</sup> Collette VOISIN, Université Paris-Sud

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité :

L'unité Droit et Sociétés Religieuses (DSR) a été créée en 1991 à l'Université Paris-Sud par le professeur Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET. Il s'agit d'une équipe d'accueil à laquelle est adossé le DEA de droit canonique, devenu master « Droit et Histoire de l'Église ». DSR est localisée à la Faculté Jean Monnet (Faculté de droit, économie, gestion de l'Université Paris-Sud) à Sceaux.

DSR développe ses recherches en histoire du droit (droit coutumier, histoire de la pensée juridique et des institutions judiciaires, droit savant) et, plus particulièrement, en histoire du droit canonique et en droit des États à l'égard du fait religieux. Elle dispose d'une bibliothèque spécialisée qui en fait l'un des deux plus grands centres de documentation en histoire du droit canonique de France.

### Équipe de direction :

L'unité est dirigée par M<sup>me</sup> Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET (au projet, par M. François JANKOWIAK) assistée d'un conseil de laboratoire.

### Nomenclature AERES

SHS 2\_1

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	9	8
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	3
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	17	17
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1,5	
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>29,5</b>	<b>28</b>



<b>Effectifs de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2013</b>	<b>Nombre au 01/01/2015</b>
Doctorants	20	
Thèses soutenues	18	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité :

DSR est une équipe très dynamique et d'un excellent niveau scientifique, dont les activités sont à la fois très savantes et érudites tout en restant accessibles et ouvertes aux autres disciplines, aux réseaux internationaux, aux technologies modernes et aux enjeux sociétaux actuels. La gouvernance collégiale et l'association étroite des doctorants aux activités de recherche témoignent d'une véritable équipe, soucieuse de la formation et de l'accueil des chercheurs et futurs chercheurs, français et étrangers.

### Points forts et possibilités liées au contexte :

Un premier point fort réside dans la bibliothèque Gaudemet-Le Bras, riche de 10 000 titres, qui est, sans doute, unique en France et contient des ouvrages rares voire introuvables. Elle est un outil exceptionnel, que l'unité a mis à la disposition de la communauté des chercheurs en histoire du droit et en droit des religions, et qu'elle a à cœur de valoriser aussi bien dans ses actions actuelles que dans ses projets futurs. La cohésion de l'unité autour de ce fonds inscrit les perspectives de recherche de DSR sur le long terme, au-delà de l'œuvre de ses actuels membres.

Le dynamisme de l'unité est son deuxième point fort. Il se manifeste dans la grande productivité scientifique de tous ses membres titulaires et dans la capacité à initier des projets fédérateurs qui associent les membres d'autres équipes et/ou des institutions locales non-académiques.

Enfin, le troisième point fort de l'unité est son développement et sa forte attractivité aussi bien dans que hors des frontières nationales. Les collaborations avec les universités françaises et européennes sont nombreuses, tant pour les productions scientifiques que pour la formation des doctorants, notamment à travers le DU Gratianus.

### Points faibles et risques liés au contexte :

S'il faut souligner un effort budgétaire certain de l'université, le déficit en personnels, aussi bien d'enseignants-chercheurs (EC) que de personnels administratifs et techniques, freine DSR dans la mise en œuvre de ses projets de recherche, pourtant pertinents et novateurs, et l'empêche d'accéder à l'excellence sur le dernier critère d'évaluation.

### Recommandations :

La concrétisation des projets ambitieux de l'unité, en particulier la valorisation de la bibliothèque qui rend de très grands services à la communauté scientifique, supposerait le maintien de l'effort budgétaire déjà réalisé mais surtout une politique de recrutement soutenue. Ainsi que l'avait déjà souligné la précédente évaluation, et conformément au souhait exprimé depuis longtemps par DSR, l'attribution d'un personnel technique qualifié affecté exclusivement à l'équipe serait particulièrement souhaitable. De même, l'augmentation des effectifs d'EC titulaires apparaît comme une nécessité pour soutenir l'effort scientifique entrepris par DSR.

### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

La production scientifique est excellente, abondante (3 monographies ; 10 directions d'ouvrages collectifs ; 118 articles dans des revues reconnues ou figurant sur la liste AERES) et fait autorité dans le domaine d'étude, non seulement en France mais aussi à l'étranger. Les recherches sur le droit canonique médiéval ou sur le régime des cultes dans le droit des États modernes et contemporains, notamment ceux de l'Union Européenne, ainsi que celles sur la curie romaine et le gouvernement pontifical, sont particulièrement réputées au plan national et international. Les travaux sur l'histoire des sources du droit canonique ou sur le droit privé, sont également beaucoup utilisés non seulement par les canonistes mais aussi plus généralement par les historiens du droit. Le développement de thèmes de recherche centrés sur les Temps Modernes et le XIX<sup>e</sup> siècle a permis de combler une lacune dans le champ du droit canonique. L'unité couvre ainsi un large spectre chronologique à l'intérieur d'une même thématique, centrée sur l'histoire du droit canonique et le droit des religions.

Les membres de DSR participent régulièrement à des publications communes ; certaines sont issues de colloques internationaux organisés par DSR (9 ouvrages depuis 2008) ou auxquels certains de ses membres ont participé (voir la série de colloques sur l'influence de la canonistique sur la culture juridique européenne organisés depuis 2011, en collaboration avec deux collègues, un allemand et un italien). Tous les enseignants-chercheurs titulaires publient, souvent dans des collections ou revues prestigieuses, de réputation internationale (École Française de Rome, École nationale des Chartes, Latomus, L'année canonique etc.). Ils publient parfois en langues étrangères (anglais, italien) et dans des revues étrangères.

Le programme de recherche sur les Églises nationales a produit une série de huit colloques internationaux, tous publiés, qui se sont déroulés dans six pays.

Outre des publications de recherche, DSR a constitué une base de données bibliographique (Gregorius) qui répertorie régulièrement les publications en français et dans les principales langues européennes, et est hébergé par la MISHA (Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace). Quoique ce type de production soit souvent négligé dans l'évaluation des travaux de recherche, il représente en réalité un travail souvent considérable de dépouillement et d'indexation, très utilisé par l'ensemble de la communauté des chercheurs spécialisés.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'unité est adossée à deux formations : le master 2 « Droit et histoire de l'Église » et le Diplôme d'Université (DU) Gratianus. Ce dernier diplôme, original et innovant, offre depuis 20 ans une formation doctorale à l'échelle européenne grâce à un partenariat avec 18 établissements (par ex., Université de Turin, Université Complutense Madrid, Université de Florence, Université d'Istanbul, Université de Bonn) répartis sur 8 pays. Il est axé sur le statut des religions en Europe et draine un grand nombre d'étudiants de toutes nationalités, accueillis dans le cadre des programmes Erasmus. Il participe au rayonnement et à l'attractivité scientifiques de l'unité et permet de développer des séminaires de recherches internationaux.

A côté de ce programme international de formation, un programme international de recherche a été mis en place à travers une série de huit colloques relatifs aux Églises nationales, qui se sont tenus dans six pays (France, Liban, Russie, Écosse, Pays-Bas, Autriche). Cette initiative d'une haute tenue scientifique a renforcé le réseau des chercheurs spécialistes au niveau européen. Au-delà, les partenariats et collaborations scientifiques sont nombreux, et sont établis non pas seulement à titre personnel mais aussi à titre institutionnel avec des universités françaises et étrangères. Les liens étroits avec l'Institut catholique de Paris ou l'École française de Rome montrent l'attractivité de l'unité et son rayonnement au-delà de la sphère juridique, notamment vers les historiens des lettres. A cet égard, les deux colloques organisés avec le centre Roland Mousnier de l'Université Paris 4-Sorbonne en 2010 et 2011, ou encore le projet portant sur les cardinaux depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle (programme de recherches en partenariat avec l'École française de Rome) et combinant approches administrative, juridique, historique et anthropologique, sont révélateurs de cette démarche d'ouverture et de dialogue scientifique. La participation d'enseignants-chercheurs privatistes ou publicistes aux colloques et manifestations organisés par DSR montre également l'attractivité de cette équipe d'historiens du droit pour les disciplines de droit positif. Le rayonnement de DSR hors de France est aussi illustré par le caractère international de tous ses propres colloques, et par la participation régulière de ses membres aux colloques organisés à l'étranger (Europe, Proche-Orient, Amérique du nord).



Le rôle moteur de DSR dans la vie universitaire se traduit par une forte implication dans le projet Paris-Saclay, ainsi que par une initiative de rapprochement des quatre centres de recherche de la Faculté Jean Monnet à l'intérieur de la future Fédération. DSR a également su s'attacher la collaboration régulière d'enseignants-chercheurs d'autres universités françaises (par ex., Strasbourg, Paris 2) pour alimenter la base bibliographique Gregorius.

Enfin, la bibliothèque Gaudemet-Le Bras est particulièrement riche et attire de nombreux chercheurs extérieurs à DSR qu'ils soient français et étrangers. Il faut aussi souligner que plusieurs membres de DSR ont siégé dans les jurys du concours d'agrégation d'histoire du droit et que la plupart font partie de sociétés savantes ou d'associations scientifiques reconnues françaises et étrangères (entre autres, Société d'Histoire du droit, Société internationale de droit canonique et de législation comparé, Studia Gratiana, Iuris canonici medii aevi consociatio-ICMAC). En définitive, le rayonnement et l'attractivité académiques reflètent le haut niveau de l'unité.

### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Si l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel peut paraître difficile pour une unité spécialisée en histoire du droit, DSR s'est, néanmoins, attaché à développer de réels liens avec son environnement.

Plusieurs initiatives de vulgarisation de la recherche sont signalées : articles dans la presse ou les revues de vulgarisation (Osservatore romano, La Croix...) et émissions radiophoniques (France Culture). DSR a, également, initié le projet « Ciné droit » associant des membres des autres unités de recherche de la Faculté Jean Monnet ainsi que les institutions locales (ville de Sceaux, population).

L'axe de recherche « Étude juridique du fait religieux » s'inscrit, particulièrement, dans des problématiques très actuelles (la notion de sacré, la notion de raison par rapport à la loi divine, la portée du concile Vatican I) et contribue à faire connaître l'histoire du droit canonique et le droit des religions à un public élargi. Ainsi, l'unité reçoit de nombreuses sollicitations d'expertises sur les questions de discrimination religieuse et de laïcité de la part d'entreprise ou de collectivités locales. Certains membres sont aussi intervenus à la demande de pays étrangers, notamment d'Europe de l'Est, souhaitant réorganiser leur régime juridique des cultes après la chute du mur de Berlin.

Enfin, la présence de nombreux doctorants étrangers, venant notamment d'Afrique et d'Asie, est un facteur d'ouverture d'échanges culturels soutenus, au-delà des liens académiques.

### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

En raison de sa taille, tous les membres de l'unité peuvent être directement associés à son fonctionnement car au côté du directeur, un conseil de laboratoire a été créé et fonctionne soit en conseil restreint (tous les enseignants-chercheurs titulaires) soit en conseil élargi (jeunes docteurs, documentaliste, doctorants). Cette gouvernance collégiale permet de mettre en place les stratégies scientifiques et d'impliquer tous les membres titulaires dans la vie de l'unité. Outre la réunion de rentrée, les réunions de l'unité sont régulières (une fois par trimestre) et sont l'occasion de discuter les projets, les achats de livres, les activités scientifiques etc. La bibliothèque sert de noyau autour duquel s'organise l'essentiel des activités de l'unité. L'ensemble de l'unité, consciente de l'importance cruciale de cet outil remarquable, se consacre à l'enrichissement et à l'entretien du fonds documentaire, en particulier par une politique de restauration des ouvrages anciens et une politique d'acquisition prioritaire de sources. Le budget de l'unité est, d'ailleurs, essentiellement, absorbé par la conservation et l'acquisition des ouvrages. Si des efforts ont été consentis par l'université, il serait sans doute utile qu'ils puissent être pérennisés, permettant à l'unité de développer aussi ses autres activités.

Les bureaux sont occupés quotidiennement par les enseignants-chercheurs, qui viennent y travailler et peuvent ainsi rencontrer les autres membres de l'unité, particulièrement, les doctorants, et échanger avec eux de manière informelle.

Les MCF sont encouragés à se présenter au concours d'agrégation et sont soutenus dans cette démarche. Ils sont, également, soutenus lorsqu'ils souhaitent présenter l'habilitation à diriger des recherches.

Les membres de DSR publient régulièrement ensemble, soit dans des ouvrages collectifs soit dans des articles rédigés en commun, ce qui démontre, de façon très pratique, une vraie vie collective de laboratoire.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Un master 2 « Droit et histoire de l'Église » est adossé à DSR et fournit des effectifs significatifs de doctorants. Le DU Gratianus offre par ailleurs une excellente formation doctorale, ouverte sur l'étranger et combinant





méthodologie et apprentissages scientifiques. Le DU permet une mise en réseau des étudiants qui restent en contact entre eux en tant qu'anciens diplômés. Il constitue aussi un vivier pour des recrutements dans les établissements d'enseignement et/ou de recherche. La réputation de cette formation hors de France se traduit par un grand nombre de doctorants étrangers.

De plus, la mise en place de la bibliographie internationale Gregorius, accessible par internet sur le site de la MISHA (Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace) offre aux doctorants et aux chercheurs un accès à une base bibliographique complète et actualisée régulièrement, facilement utilisable grâce à son thésaurus de mots-clés (env. 3500). La bibliothèque Gaudemet-le Bras est un outil de formation exceptionnel, en raison notamment de la politique d'acquisition prioritaire de sources, sans lesquelles aucune recherche n'est possible. L'accès des doctorants à ce fonds documentaire particulièrement riche est une garantie de formation d'excellente qualité.

Les doctorants sont rattachés à l'École Doctorale « Sciences juridiques, économiques et de gestion » (ED n° 263). Les doctorants suivent les formations de l'ED mais aussi les séminaires (méthodologiques, thématiques ou de présentation d'état d'avancement des travaux) mis en place par DSR. Les doctorants sont incités à publier, à participer à des colloques en France ou à l'étranger et à séjourner à l'étranger pour leurs recherches. DSR leur offre, le plus souvent, une aide financière. L'unité reçoit, également, des doctorants étrangers pour des séjours d'études ou des docteurs pour des post-docs (entre 4 et 6 mois, voire un an).

DSR paraît donc développer une politique doctorale solide et efficace. De plus, le ratio entre nombre de doctorants et nombre d'encadrants est particulièrement intéressant (18 thèses soutenues et 20 thèses en cours pour 7 titulaires de l'habilitation à diriger des recherches) et le taux d'insertion des docteurs dans l'enseignement supérieur est élevé (10 sur 18) ce qui doit être souligné au regard du faible nombre de postes ouverts au recrutement dans la discipline.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Pour l'avenir, DSR se projette, tout d'abord, résolument et activement dans le projet Paris-Saclay en s'intéressant aux techniques numériques (Virtual data, dans la perspective de la valorisation de la bibliothèque Gaudemet-Le Bras) et en répondant aux appels à projet dans le cadre de la future MSH.

Ensuite, l'unité souhaite maintenir son activité de recherche en programmant des colloques qui explorent des pistes de recherches fécondes et illustrent le dynamisme de l'unité, notamment dans le développement d'échanges internationaux. Pour mener à bien ces projets ambitieux et innovants, il faut impérativement que DSR se dote de moyens humains adaptés. Seul le recrutement d'un personnel qualifié affecté exclusivement à DSR permettrait d'engager le projet de numérisation des sources et d'organiser la gestion de la bibliothèque dans des conditions valorisant l'importance de ce fonds documentaire. La présence actuelle d'un vacataire pour effectuer ces tâches paraît insuffisante et peu adaptée, avec le risque que cette situation freine DSR dans la réalisation de sa stratégie. De même, il serait souhaitable d'envisager des recrutements d'enseignants-chercheurs titulaires pour renforcer les effectifs de l'équipe.

## 4 • Déroulement de la visite

### Dates de la visite

Début : 28 novembre 2013, 8h30

Fin : 29 novembre 2013, 18h30

### Lieu de la visite

Institution : UFR Droit Économie Gestion, Faculté Jean Monnet

Adresse : 54 Boulevard Desgrange, 92 331 Sceaux

### Locaux spécifiques visités :

Bibliothèque Gaudemet-Le Bras (salle de lecture avec libre accès aux sources; ordinateurs à la disposition des lecteurs) ; salle de réunion ; 3 petits bureaux pour les membres de DSR.

### Déroulement ou programme de visite

#### Jeudi 28 novembre

8h30 - 9h00 : Réunion du comité d'experts à huis clos (prise de contact, répartition des rôles, premiers échanges).

9h00 - 9h45 : Rencontre avec les tutelles et présentation de la politique recherche de l'Établissement par M. Etienne AUGE (vice-président CS), M<sup>me</sup> Colette VOISIN, vice-présidente CEVU, M. Antoine LATREILLE (doyen) et M<sup>me</sup> Brigitte BASDEVANT (vice-doyen à la Recherche).

9h45 - 10h15 : Rencontre avec M<sup>me</sup> Sandra CHARREIRE-PETIT, directrice de l'École Doctorale Sciences juridiques, économiques et de gestion (ED n° 263).

#### Vendredi 29 novembre

14h00 - 16h00 : Rencontre avec M<sup>me</sup> Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, directrice de l'unité, et M. François JANKOWIAK, porteur du projet, et avec les membres de l'unité.

16h00- 16h30 : Rencontre avec les doctorants.

16h30 - 18h30 : Réunion à huis clos du comité d'experts.

Les rencontres ayant trait à DSR ont fait partie des visites de plusieurs unités de recherche effectuées par le comité d'experts présidé par M. Dominique LEGEAIS les 28 et 29 novembre 2013.



## 5 • Observations générales des tutelles

Le Président de l'Université Paris-Sud

à

Monsieur Pierre GLAUDES  
Directeur de la section des unités de recherche  
**AERES**  
20, rue Vivienne  
75002 Paris

Orsay, le 2 juin 2014

N/Réf. : 149/14/JB/LM/AL

Objet : Rapport d'évaluation d'unité de recherche  
N° S2PUR150007653

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 12 mai dernier, le rapport d'évaluation de l'unité de recherche « DROIT ET SOCIÉTÉS RELIGIEUSES » - DSR - N° S2PUR150007653, et je vous en remercie.

L'université se réjouit de l'appréciation élogieuse portée par le Comité sur cette unité et prend bonne note de ses suggestions.

Monsieur François JANKOWIAK, Directeur de l'unité de recherche, n'a pas souhaité ajouter d'observations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

  
UNIVERSITÉ  
PARIS  
SUD  
PRÉSIDENCE  
Bâtiment 709  
91405 ORSAY CEDEX  
Jacques BITTOUN  
Président